



Collège Jean XXIII asbl  
Enseignement secondaire  
Boulevard de la Woluwe 22  
1150 Woluwe-Saint-Pierre  
02 771 01 78  
[www.jean23.be](http://www.jean23.be)

ANNEE SCOLAIRE 2023- 2024

Woluwe-Saint-Pierre, le 6 juin 2023

Concerne : Séjour pédagogique – 4e années.

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du cours de quatrième, nous souhaitons emmener votre enfant en séjour pédagogique **du mercredi 13 mars au vendredi 15 mars 2024**. Un des objectifs du projet éducatif et pédagogique du Collège est l'enracinement du jeune dans un héritage culturel humaniste. Ce projet passe entre autres par des séjours pédagogiques en Belgique ou à l'étranger, ceux-ci apportent aux jeunes l'ouverture au monde extérieur et l'apprentissage de la citoyenneté. La **participation** de l'élève y est donc **obligatoire**.

Comme chaque année, la destination retenue année est **Bruges**. Ce séjour pédagogique répond aux attentes du Pacte d'excellence : activités transversales qui touchent à plusieurs programmes de quatrième : histoire, éducation physique, néerlandais.

Nous ne pouvons à l'heure actuelle vous donner une estimation précise du prix (nous sommes en attente du nombre précis d'élèves l'an prochain), mais nous pouvons déjà vous assurer que le montant ne dépassera pas **180 euros**. Ce prix comprend les trajets en train, les logements, les repas du matin et du soir, les visites. Cette estimation est calculée sur la base de la participation de tous les élèves.

Dans la mesure où certains montants doivent être déjà payés durant le premier trimestre de l'année, nous vous demandons de bien vouloir vous acquitter de la somme de **180 euros pour le lundi 11 septembre au plus tard** sur le compte **BE81 7320 1246 1824**.

**En communication : Bruges – 4T – Nom de l'élève – Prénom de l'élève**

Si le montant final s'avérait finalement inférieur à la somme demandée, vous recevriez un remboursement **après le séjour**, une fois que nous aurons clôturé les comptes et si vous êtes en ordre de paiement pour les notes d'économat de l'école.

Le paiement total implique une participation au séjour pédagogique organisé dans le cadre du Collège. Toute absence, même couverte par un certificat médical, ne donnera lieu à aucun remboursement, sauf en cas de non facturation des prestataires de service.

Dans le cas où le nombre de participants n'est pas rencontré, nous serions obligés d'annuler le voyage.

En cas de difficultés financières, il est demandé de prendre contact dans les plus brefs délais avec l'économat, de sorte de trouver une solution adaptée à la situation de chacun.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez et nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

La Direction

Les professeurs organisateurs du voyage